



## FICHE D'INTERVENTION PPECF



N° Contrat	Titre et lieu de l'intervention				Pays		
C042	Sensibilisation à la gestion durable des forêts et à la certification forestière à travers le Cinéma itinérant.				Cameroun		
Thématique <sup>1</sup>							
1	1 Systèmes de certification	7	7 EFIR	13	13 Gestion et protection de la faune	19	19 Traçabilité
2	2 Réseaux professionnels	8	8 Social interne	14	14 HVC	20	20 Etude / Diagnostic / Plan d'action
3	3 Conditions cadres gestion durable	9	9 Populations riveraines	15	15 Management	21	21 Marketing
4	4 Partenariat au niveau paysage	10	10 Populations autochtones	16	16 Suivi-évaluation	22	22 Communication / sensibilisation
5	5 Légal et réglementaire	11	11 Développement local	17	17 Hygiène, Sécurité, Santé	23	23 Monitoring PPECF
6	6 Technique aménagement	12	12 Environnemental	18	18 Formation/coaching	24	24 Facilitation et avis externes

Bénéficiaire(s)	Type	Prestataire(s)	Mode d'attribution
<a href="#">PALLISCO-CIFM</a> , SFID ( <a href="#">Groupe Rougier</a> ), <a href="#">VICWOOD Cameroun</a>	Concessionnaires	<a href="#">JMN Consultant</a>	Gré à Gré

Montant total de l'intervention (Euro)	Financement PPECF (Euro)	Cofinancement bénéficiaire(s)	Signature (date)	Durée prévue	Durée effective
60.500 €	49.267	19 % de l'intervention	03.03.2014	12 mois	26 mois

**Commentaires**

Les séances de cinéma sont facturées à la séance 100€. La contribution des concessionnaires couvre les frais d'hébergement, de restauration des animateurs JMN et le buffet offert aux participants à la fin des séances cinématographiques, et le transport sur sites forestiers.

Initialement le contrat (85.065€) partait d'un objectif de 150 séances réparties autour d'une dizaine de concessions mais à défaut de concessionnaires volontaires pour cofinancer l'activité, seules 51 séances ont été réalisées et le contrat résilié en commun accord le (06.04.2016) puis le financement global revu en fonction des séances effectivement tenues.

Le dépassement de délais s'explique par la non tenue du planning des activités et le désistement de concessionnaires, qui pour la plupart ne trouvaient plus judicieuse la structuration/format des séances et les thématiques abordées, et auraient souhaité avoir des séances à la carte, ce que n'a pas pu réaliser le prestataire soumis à des restrictions budgétaires, et un calendrier d'exécution serré.

**Principes et critères du référentiel FSC ou OLB/VLC ciblés**

**C4.3** L'Organisation doit offrir des opportunités raisonnables, en termes d'emploi, de formation et d'autres services, aux communautés, aux sous-traitants et aux fournisseurs locaux, proportionnellement à l'échelle et à l'intensité de ses activités de gestion.

**C4.4** L'Organisation doit mettre en œuvre, par le biais d'une concertation avec les communautés locales, d'autres activités contribuant à leur développement social et économique, proportionnellement à l'échelle, à l'intensité et aux impacts socioéconomiques de ses activités de gestion.

<sup>1</sup>

Thématique principale	Thématique secondaire	Thématique tertiaire
-----------------------	-----------------------	----------------------

<b>Mots clés</b>
Communication environnementale, Sensibilisation, Cinéma Numérique Itinérant, Gestion Forestière Durable, certification forestière
<b>Résumé de l'intervention</b>
<p>Dans le cadre de la certification, les entreprises prennent un certain nombre de dispositions et d'engagements, mais pour une partie d'entre eux, ils restent plus ou moins dépendants du bon vouloir des travailleurs et surtout des populations. Ainsi, les entreprises organisent de manière sporadique des opérations de communications qui sont souvent sous forme de rassemblements où les membres de la cellule sociale sensibilisent à partir de supports pédagogiques qu'on peut qualifier de classiques. Seulement, au-delà de la forme qui n'est pas des plus ludique, bien souvent les populations restent peu perméables car elles considèrent ces messages comme des informations partisans puisque provenant de l'entreprise.</p> <p>Le projet de Cinéma Numérique Ambulant est un concept qui existe dans les zones urbaines et que le PPECF a adapté dans le but de faire passer les messages clés de la gestion durable des forêts aux travailleurs et aux populations riveraines des entreprises forestières, au travers de courts métrages et d'échanges avec les populations riveraines. L'objectif étant de capter l'attention et d'associer à ces informations le souvenir d'une soirée agréable. Suite à des problèmes avec un premier prestataire (C009), un nouveau prestataire a été identifié pour continuer l'intervention. Après le désistement du WWF, c'est finalement le bureau JMN Consultant qui a été mobilisé pour la réalisation de l'intervention. Ainsi, 51 séances (Pallisco 3, SFID 22, Vicwood 26), chacune 2h30 en moyenne, ont été réalisées entre février 2014 et septembre 2016, pour trois 3 sociétés forestières impliquées et plus de 50 CPF touchées par le projet.</p>
<b>Commentaires</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'animateur principal a démissionné en février 2015 et a été remplacé par l'assistant animateur ;</li> <li>▪ l'intervention a été interrompue à mi-parcours du fait d'une rétraction des concessionnaires, pour des raisons jusqu'ici restées inconnues malgré les descentes de terrain du PPECF et les fiches d'évaluation qui avaient été transmises aux concessionnaires pour évaluer cette activité.</li> </ul>
<b>Principaux produits livrés, résultats enregistrés et impacts observés depuis l'intervention</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 51 séances de sensibilisation tenues ;</li> <li>▪ un rapport d'intervention jusqu'à la résiliation du contrat ;</li> <li>▪ des outils de suivi-évaluation du projet CNA ;</li> <li>▪ 02 supports cinématographiques.</li> </ul>
<b>Utilité des résultats de l'intervention pour le bénéficiaire</b>
L'intervention a permis de diversifier l'offre de communication et moyens de sensibilisation des populations riveraines aux concessions de PALLISCO-CIFM, SFID-ROUGIER, VICWOOD-THANRY, à travers une approche essentiellement ludique qui a contribué à faire passer quelques messages clés de la gestion durable des forêts aux travailleurs et aux populations riveraines desdites entreprises.
<b>Utilité des résultats de l'intervention pour une autre structure / un autre concessionnaire</b>
Les enseignements tirés de cette intervention pilote, pourront être capitalisés par d'autres prestataires de service, ou concessionnaires qui aimeraient développer ce type d'approches.
<b>Utilité des résultats de l'intervention pour les partenaires techniques et financiers</b>
L'intervention a démontré à suffisance la complexité et la subtilité qu'il peut y avoir à développer des partenariats techniques avec des concessionnaires, dont les besoins, centres d'intérêts sont assez précis, et laissent très peu de place aux essais, au risque de voir leur engagement se rétracter.
<b>Leçons apprises / conseils / sujets à approfondir en phase II</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la manière dont le projet a été conduit, n'a pas été de nature à susciter l'adhésion de l'ensemble des concessionnaires qui avait manifesté un intérêt pour cette intervention. Il est important d'identifier les raisons de ce désintérêt soudain avant d'envisager une approche similaire en phase II ;</li> <li>▪ le projet a été surdimensionné (déjà au stade du C009) sans garanties de participation réelle des entreprises contactées avant la demande de non objection de la COMIFAC ;</li> <li>▪ une approche village au lieu de Comité Paysan Forêt (regroupant plusieurs villages) est préférable car moins sujet à des polémiques (lieu, langue, chef village vs président CPF, ...) ;</li> <li>▪ la configuration et le contenu des séances n'ont pas suffisamment été discutés avec les concessionnaires ;</li> <li>▪ les missions de suivi-évaluation du PPECF (03) ne se sont pas rapprochées des décideurs au sein des entreprises pour creuser les raisons de la non-adhésion au projet. Ainsi, il n'a pas été possible d'identifier les leviers pour inverser la tendance sur le terrain et corriger les insuffisances opérationnelles sur le terrain ;</li> <li>▪ toutefois, la sensibilisation des populations riveraines (en Phase II du PPECF) devra rester prioritaire pour la gestion Durable/Responsable des concessions forestières, mais il convient de redéfinir les outils et le mode opératoire en collaboration avec les concessionnaires.</li> </ul>
Documentation disponible sur le site web <a href="http://www.ppecf-comifac.com">www.ppecf-comifac.com</a>
 TdR C042

 [Rapport «Sensibilisation à la gestion durable des forêts et à la certification forestière via le Cinéma itinérant»](#)

**Autres documents en relation avec cette étude sur le site web [www.ppecf-comifac.com](http://www.ppecf-comifac.com)**

 [Formations sur les aspects sociaux de la certification - TFT \(C010\)](#)

 [Sensibilisation à la lutte contre le VIH-Sida dans les entreprises forestières \(C041\)](#)

 [Consentement Libre et Informé au Préalable \(CLIP\) et cartographie participative dans l'UFA Ngombé \(C069\)](#)

 [Formation groupée en cartographie participative \(C086\)](#)

 [Renforcement des capacités des organes de concertation \(CPF\) et CSPA autour des UFA 00-003 et 09-025 \(C092\)](#)